RÉSUMÉ
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2017-2022
IME « Le Moulin »

Adresse : 17 rue du Moulin – 78690 Les Essarts le Roi

Tél : 01.30.41.60.38

Mail : ime.le.moulin@confiance.asso.fr

Site Internet : www.confiance.asso.fr

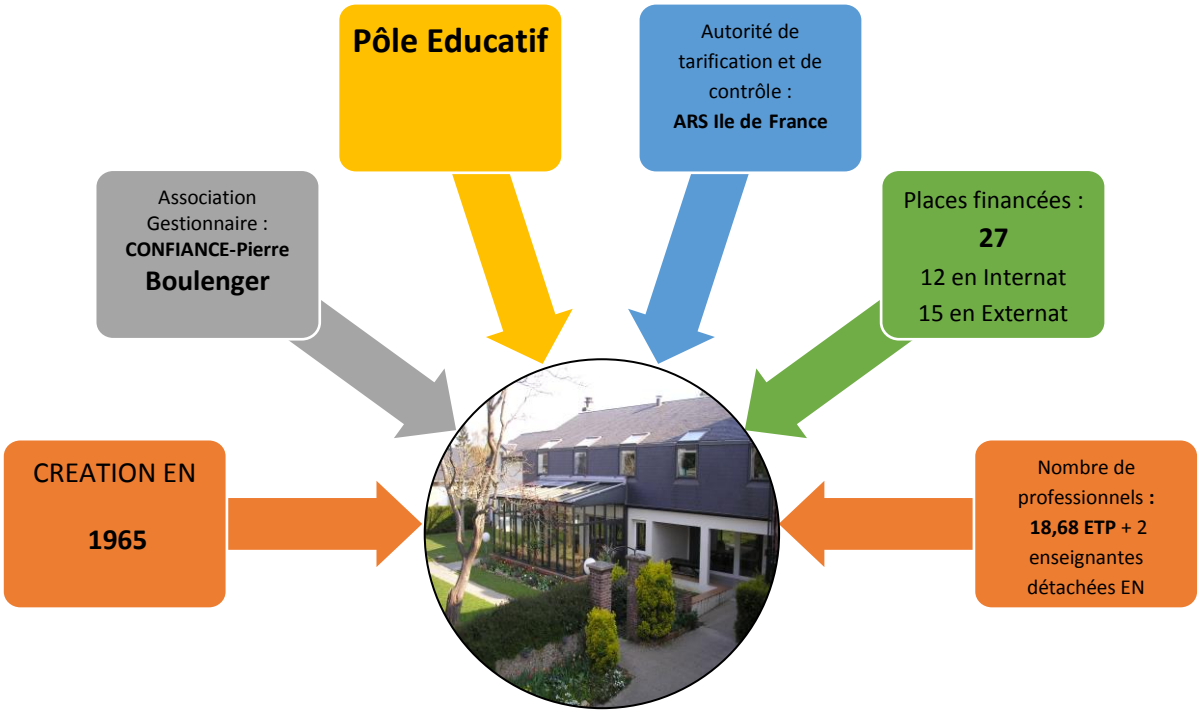

IME "Le Moulin"

- Le projet d'établissement s'inscrit dans un contexte règlementaire avec les principales lois suivantes:
  - Loi du 2 janvier 2002 sur l'exercice des droits et libertés pour les personnes accompagnées ;
  - Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
  - Loi du 21 juillet 2009 portant sur la réforme de l'Hôpital, et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires ;
  - Loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de de la société au vieillissement de la population ;
  - Loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation du système de santé et sur les droits des patients.
- Le projet a été également élaboré à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

- L'ensemble des professionnels de l'établissement a participé à sa révision. Le projet représente une référence pour chacun dans la vie quotidienne de l'établissement.

- Il est validé par le Conseil d'Administration de l'association CONFIANCE Pierre Boulenger. Il est ensuite présenté au Conseil de Vie Sociale (CVS), et aux partenaires. Il est disponible dans ses 2 versions (intégrale et synthèse) sur le site internet et au secrétariat de l'établissement.

CONFIANCE-Pierre Boulenger : L'Association Gestionnaire

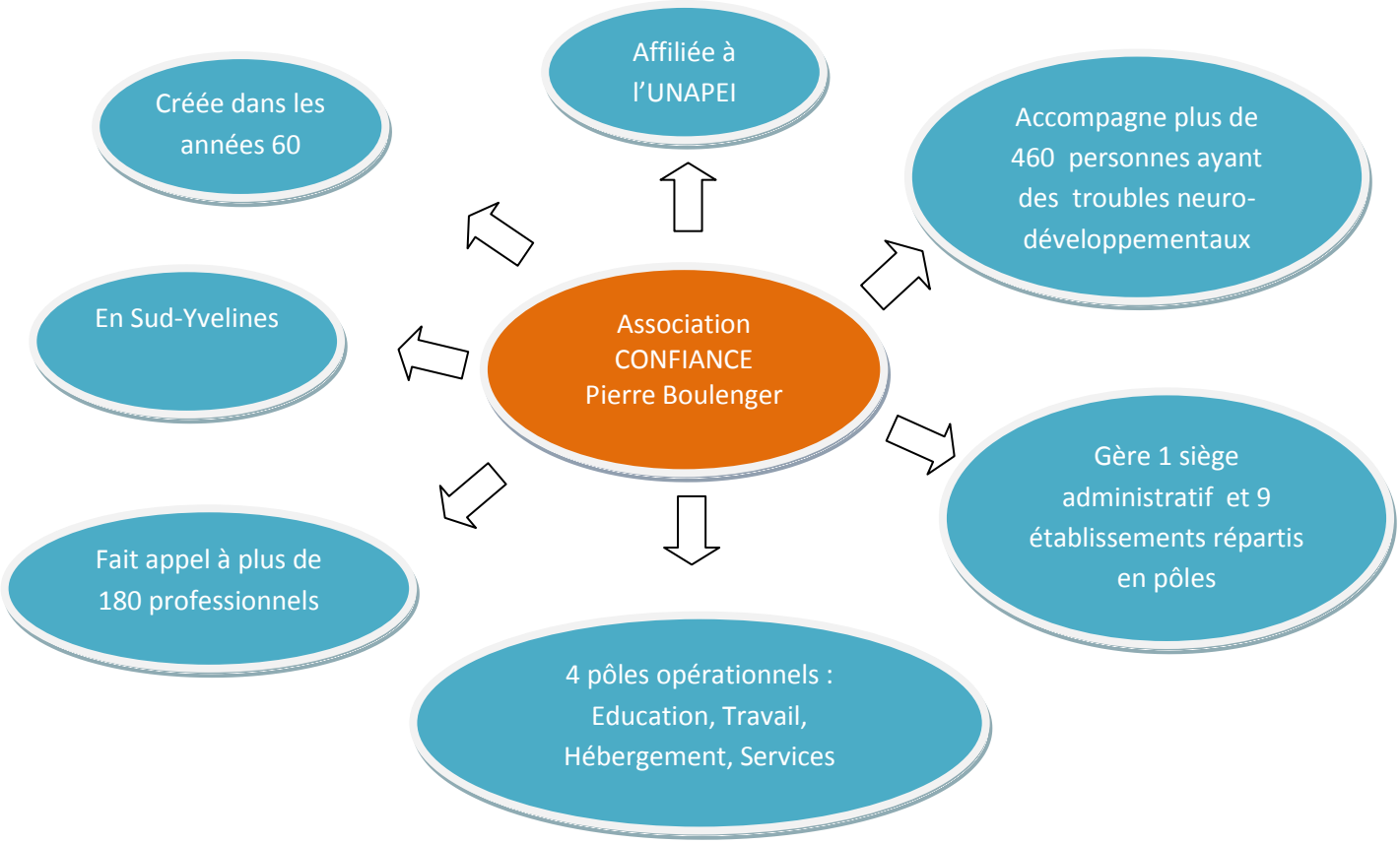

Des valeurs éthiques et humanistes partagées avec l'UNAPEI :

- la solidarité et l'esprit d'entraide ;
- l'engagement bénévole et désintéressé ;
- la neutralité politique, religieuse et le principe de laïcité;
- le militantisme et le respect des orientations du projet associatif et du cadre statutaire;
- L'engagement, le respect mutuel et la collaboration harmonieuse entre les adhérents, les bénévoles et les professionnels, qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs.

Organigramme Fonctionnel
Association CONFIANCE Pierre Boulenger

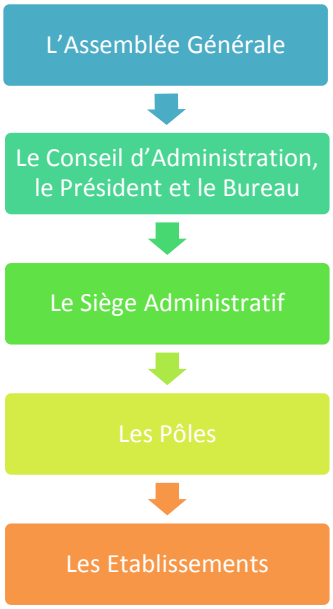

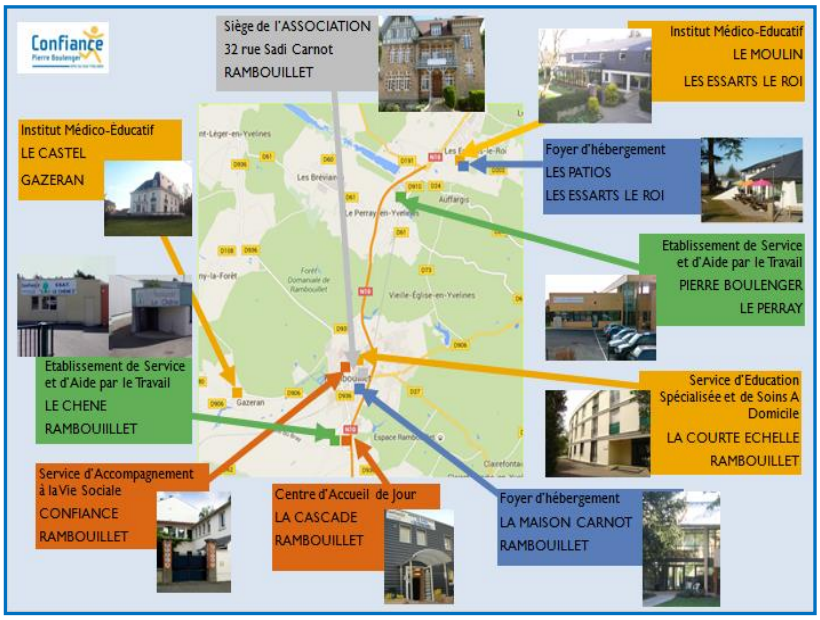

Les missions de l'établissement

Dans un cadre protégé de travail et de vie, l'IME-SIPFP « le Moulin » a pour vocation l'épanouissement des personnes accueillies afin de parvenir à une intégration sociale et professionnelle la plus large possible.

Les missions de l'équipe pluridisciplinaire visent à accompagner l'adolescent, acteur de son projet, à travers les axes suivants :

- **Educatif** par le biais des activités et ateliers socialisants et techniques,
- **Pédagogique** avec l'adaptation des méthodes et des supports d'apprentissages,
- **Thérapeutique** à travers les prises en charge paramédicales et entretiens thérapeutiques.

La recherche de complémentarité et le travail en interdisciplinarité sont menés dans le respect de la déontologie et de l'éthique de chaque profession.

La population accueillie

L'IME-SIPFP le Moulin accueille des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés âgés de 13 à 20 ans et au delà par dérogation.

L'une des particularités de l'établissement est d'accompagner à ce jour une forte proposition de jeunes présentant des difficultés familiales importantes. Plus d'un tiers des personnes accueillies ont une mesure d'accompagnement relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (AEMO, placement, contrat jeune majeur).

Comment les accompagne-t-on ?

Les jeunes accompagnés par l'IME le sont sur la base d'un projet personnalisé établi avec eux en lien avec la famille et les partenaires concernés.
Ils ont un emploi du temps individuel construit annuellement sur la base de leurs besoins, leurs demandes et celles de leur famille mais aussi des objectifs définis avec l'équipe de l'IME.
Pour cela ils sont accueillis en unité d'enseignement ou dans les divers ateliers en journée :

Atelier Insertion

Atelier Restauration

Atelier Meubles en carton

Atelier Informatique

Atelier Déplacements

Atelier Buanderie

Entretien des Locaux

Unité d'Enseignement

Activités Sportives

Mais aussi pour certain en internat de semaine en fonction de leur projet :

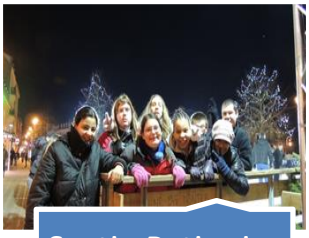

Sortie Patinoire

Atelier Cuisine

Chambre

Les Professionnels et le périmètre de compétences

L'équipe pluri-professionnelle de l'IME-SIPFP le Moulin est constituée de 26 personnes pour 20,68 ETP. Ceux-ci se répartissent autour de plusieurs pôles d'activité :

- Equipe de direction : 0,45 ETP de directeur, 1 ETP de chef de service
- Equipe administrative : 1 ETP d'assistante de direction, 0,5 ETP d'assistant de service social ;
- Equipes éducatives :
  - Internat : 4 ETP d'éducateur spécialisé ;
  - Externat : 3,92 ETP d'éducateur spécialisé, 1 ETP d'éducateur technique, 0,68 ETP d'aide médico-psychologique, 0,5 ETP de conseillère en économie sociale et familiale ;
- Equipe paramédicale : 0,5 ETP d'orthophoniste, 0,5 ETP de psychomotricien, 0,5 ETP de psychologue, 0,3 ETP d'infirmière, 0,19 ETP de psychothérapeute ;
- Equipe service généraux : 1 ETP agent de cuisine, 1 ETP d'agent d'entretien, 1 ETP de surveillant de nuit, 0,40 ETP d'agent technique ;
- Equipe pédagogique : 2 enseignantes à temps plein mise à disposition par l'Education Nationale.

S'ajoutent à ses équipes : 0,03 ETP de médecin généraliste et 0,01 ETP de médecin psychiatre, postes vacants depuis des années et 0,2 ETP de surveillant de nuit permettant sous forme de vacation de compléter le temps du surveillant titulaire afin de couvrir l'ensemble du temps d'ouverture de l'établissement.

L'ensemble de ces professionnels travaillent en synergie au profit du public accompagné par l'établissement.

Les atouts de l'établissement

L'IME-SIPFP le Moulin présente plusieurs particularités qui font sa force :

- Son internat de 12 places, dont 2 d'accueil séquentiel, permet de construire progressivement avec le jeune et sa famille son projet d'autonomisation vers l'âge adulte (préparation pour l'intégration d'un foyer d'hébergement ou la vie en autonomie).

- Son Unité d'Enseignement Externalisé de 6 places qui accueille les élèves les plus jeunes au sein du collège de secteur, encadrés par une enseignante spécialisée et une éducatrice.

- Son implantation géographique qui permet le travail sur l'autonomie dans les transports pour les jeunes accueillis.

Les Perspectives d'évolution et d'amélioration

- Rénovation de l'internat
- Réflexion sur un groupe ressource
- Diversification de l'offre d'accueil
- Renforcement du partenariat avec les ESAT, CIO
- Mise en place de groupes de parole
- Renforcement du lien avec l'Education Nationale
- Ouverture de partenariat pour les activités culturelles, sportives et/ou de loisir
- Réflexion sur un rapprochement avec l'ASE
- Renforcement de la transversalité sur le pôle éducatif
- Refonte du document de projet personnalisé